

PROTECTION :
DÈS LE
PREMIER JOUR

PROTECTION :
UN PROCESSUS
TOUJOURS RENOUVELÉ



PROTECTION :
PAS QUE DES LOIS
ET DES TRAITÉS



FAMILLES, INDIVIDUS,
COMMUNAUTÉS



PROTECTION :
VOUS ÊTES DÉJÀ
DANS LA BOUCLE

PROTECTION :
IGNORER LE RISQUE
COMPORTE DES RISQUES



PROTECTION :
UN EFFORT
COLLECTIF



PROTECTION :
AIDER À AMÉLIORER
NOTRE IMPACT

PROTECTION : VOUS ÊTES
DÉJÀ DANS LA BOUCLE



Ce document a été produit par Oxfam pour le cluster Protection mondial et financé par le département d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO). Les opinions exprimées ici n'engagent en aucun cas l'Union européenne, et la Commission européenne décline toute responsabilité de l'utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans le présent document.

Conception graphique par Soapbox, www.soapbox.co.uk

© Cluster Protection mondial, mars 2016

Pour d'autres ressources de cette collection, voir : www.globalprotectioncluster.org ou www.oxfam.org.uk/protection



PROTECTION : VOUS ÊTES DÉJÀ DANS LA BOUCLE

En cas de conflit ou de catastrophe naturelle, les personnes peuvent devenir plus vulnérables à la violence, à la coercition et aux abus. Elles font généralement de leur mieux pour assurer leur sécurité, et l'État est tenu de les mettre à l'abri du danger. En tant qu'humanitaires, nous ne pouvons certes remplacer l'État, mais nous avons un rôle à jouer pour garantir la sécurité des personnes en temps de crise.

Les programmes de protection spécialisés sont l'apanage des experts, mais toutes les organisations humanitaires ont un impact sur la sécurité des personnes qu'elles soutiennent. Il est essentiel de bien comprendre cet impact pour changer positivement la donne dans l'ensemble de l'action humanitaire.

PROTECTION :
DÈS LE PREMIER JOUR

Lorsque des personnes sont confrontées à des violences ou des abus, les acteurs humanitaires risquent de devenir une part du problème si nous ne cernons pas comment nos propres actions peuvent affecter la sécurité de ces personnes. Si l'on ne tient pas compte de la protection dès le départ, nous allons non seulement passer à côté d'opportunités de réduire le risque pour les personnes touchées, mais nous risquons aussi de faire durer une situation qui les met en danger.



PROTECTION :

PAS QUE DES LOIS ET DES TRAITÉS

Lors d'une intervention humanitaire, la protection consiste en général à mettre des personnes à l'abri des torts que d'autres pourraient leur causer et à les aider à s'en relever. Il ne nous est pas nécessaire d'être spécialisés en droit pour aider à protéger les personnes contre les menaces.



PROTECTION :

VOUS ÊTES DÉJÀ DANS LA BOUCLE

Si votre programme est déployé dans une zone où les communautés sont sujettes à des attaques armées ou au trafic d'êtres humains par exemple, il aura un impact sur la sécurité des personnes – pour le meilleur ou pour le pire. La manière dont nous concevons et mettons en œuvre une intervention humanitaire peut faire la différence entre exposer les personnes à des risques accrus et, au contraire, contribuer à les en protéger.



PROTECTION :

AIDER À AMÉLIORER NOTRE IMPACT

Dans tout secteur d'intervention humanitaire, la protection peut nous aider à parvenir à des meilleurs résultats pour les personnes dans le besoin. Quel que soit votre emploi, le fait d'intégrer une composante de protection peut vous aider à identifier les risques qui pourraient sinon limiter l'impact de ce que vous faites, à trouver des manières d'y remédier dans vos programmes et à faire appel à des spécialistes en protection lorsque cela dépasse vos capacités.



PROTECTION :

UN EFFORT COLLECTIF

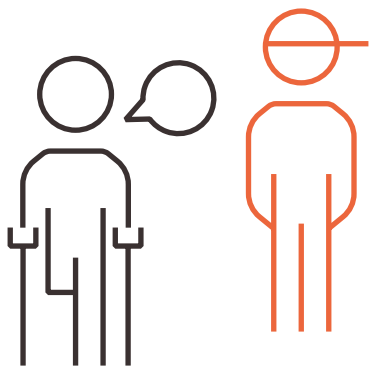
Les humanitaires de tous les secteurs doivent agir pour réduire les risques pesant sur les personnes affectées par des crises, surtout les plus vulnérables d'entre elles. Certaines organisations mènent des activités de protection spécifiques, comme le déminage de bombes non explosées suite au conflit ou le suivi du traitement réservé aux détenus. Et certaines menaces appellent une action conjointe entre différents secteurs, comme par exemple coordonner les efforts en matière d'alimentation, d'abri et de logistique pour aider les enfants à éviter d'être enlevés par des groupes armés.



PROTECTION :

IGNORER LE RISQUE COMPORTE DES RISQUES

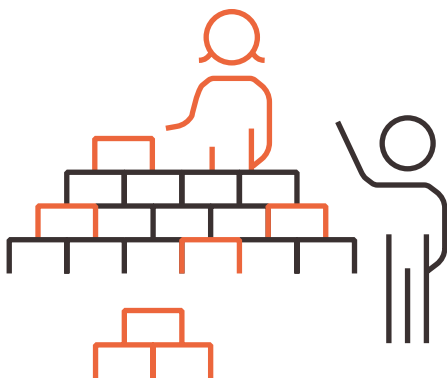
Dans certains contextes, aborder la question des droits et des abus peut être hasardeux. Mais ignorer les mauvais traitements augmente le risque que ces derniers perdurent. Dans chaque contexte, nous devons envisager des moyens d'éliminer les risques pesant sur les groupes vulnérables tout en préservant la possibilité de venir en aide à ces derniers par d'autres moyens. Dans certains cas, les problématiques de sécurité des personnes devront plutôt être soulevées par des personnalités de haut niveau que par les acteurs humanitaires sur le terrain.



PROTECTION :

UN PROCESSUS TOUJOURS RENOUVELÉ

Garantir la sécurité des personnes peut paraître mission impossible en cas de violences généralisées ou de destructions massives. En tant qu'humanitaires, nous ne contrôlons pas toujours les nombreux facteurs qui nuisent aux personnes. Mais si nous concentrons nos efforts sur des menaces spécifiques et sur la vulnérabilité à leur égard là où nous le pouvons, nous pouvons améliorer concrètement les conditions de vie de ces personnes.





Ce document a été produit par Oxfam pour le cluster Protection mondial et financé par le département d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO). Les opinions exprimées ici n'engagent en aucun cas l'Union européenne, et la Commission européenne décline toute responsabilité de l'utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans le présent document.

Conception graphique par Soapbox, www.soapbox.co.uk

© Cluster Protection mondial, mars 2016